

**GOUVERNEMENT***Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Paris, le **06 JUIN 2023**

Le Ministre de la santé et de la prévention

Nos Réf. : D-23-008599

Madame, Monsieur,

Les infections à papillomavirus humains (HPV) sont très fréquentes et hautement transmissibles, essentiellement lors des contacts sexuels. On estime ainsi que 80% de la population a été en contact avec ces virus. Parfois asymptomatiques, les infections à HPV sont à l'origine des lésions précancéreuses et/ou des cancers du col de l'utérus et d'autres cancers, notamment celui de la gorge. La vaccination contre les HPV prévient jusqu'à 90 % de ces infections. Elle est recommandée depuis plusieurs années chez les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans.

Afin d'améliorer la couverture vaccinale chez les filles et les garçons et à la suite de l'annonce du Président de la République du 28 février 2023, une campagne nationale de vaccination contre les HPV en milieu scolaire va être déployée annuellement en France à partir de la rentrée scolaire 2023-2024 par le ministère de la santé et de la prévention en lien avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Il sera ainsi proposé à **tous les élèves des classes de cinquième d'être vaccinés** contre les infections à papillomavirus humains.

La protection complète s'obtient avec deux doses de vaccins. Les deux doses seront fournies à six mois d'intervalle sur l'année scolaire de cinquième.

Cette vaccination sera totalement gratuite et sera réalisée par des équipes mobiles issues notamment des centres de vaccination et composées de personnels qualifiés et équipés pour la vaccination des adolescents.

**L'accord écrit des deux parents sera demandé.** Le jour de la séance de vaccination, les enfants, dont les parents ont autorisé la vaccination, devront être munis de leur carnet de santé ou de vaccination.

N'hésitez pas à vous renseigner sur cette vaccination auprès de votre médecin, ainsi que sur le site de l'Institut national du cancer (ou e-cancer.fr) :



et sur le site de Santé publique France (vaccination-info-service.fr) :



Des séances d'informations pourront être organisées à la rentrée de septembre pour les parents et les élèves de cinquième. Les personnels de santé de l'éducation nationale (infirmier et médecin scolaires) pourront également répondre à vos questions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

**Pap NDIAYE****François BRAUN**